



Présentation du portail enfance de Plouguerneau

- MULTI-ACCUEIL -



SUIVEZ LE GUIDE !

Préambule

Un nouveau service dématérialisé est désormais offert aux familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) au multi-accueil Tamm ha Tamm la commune de Plouguerneau : le Portail Enfance !

Accessible via l'[espace famille](#) du site internet de la commune, le **Portail Enfance** vous permet de :

- Vous inscrire en créant un profil pour votre foyer
- Pré-inscrire votre ou vos enfants au multi-accueil
- Régler vos factures en lien avec le service TIPI (Titre payable en ligne)
- Consulter l'état de vos consommations
- Modifier des informations concernant votre profil (situation familiale, informations CAF ou MSA, vos coordonnées, les informations concernant vos enfants)

Le présent guide a pour vocation de vous accompagner pas-à-pas dans les différents espaces du portail qui concernent le multi-accueil Tamm ha Tamm. D'autres parties concernent le service de cantine municipale (onglet « Réservations et consultations ») et l'Espace Jeunes (encore en cours de construction) et feront l'objet de guides spécifiques.



Si votre enfant est déjà inscrit au multi-accueil cette année, votre compte existe déjà.

Il vous suffit de vous connecter en saisissant l'adresse mail que vous avez renseignée dans le dossier d'inscription de votre enfant.

Si vous n'aviez pas indiqué d'adresse mail, merci de contacter le multi-accueil à l'adresse suivante : multiaccueil@plouguerneau.bzh en indiquant l'adresse mail que vous souhaitez utiliser

1. Accéder au portail

Vous pouvez accéder au Portail Enfance via l'espace famille du site internet de la commune ou en vous rendant directement sur l'adresse suivante : <https://plouguerneau.portailenfance.fr/>

2. Présentation du portail

Sur cette première page d'Accueil vous avez accès à une présentation synthétique du service

Présentation du Portail enfance

Bienvenue | Digemer

Ce nouveau service va vous permettre :

Au niveau de la cantine scolaire des écoles publiques

- de réserver en ligne les présences de vos enfants à la cantine. **Attention** : les réservations / annulations de repas (sauf cas d'urgence évoqués dans le règlement du temps méridien) se font le jeudi de la semaine précédente, avant 18h
- de consulter votre compte et de régler facilement vos factures par carte bancaire

Pour le multiaccueil Tamm ha tamm

- de faire une demande de pré-inscription pour votre enfant
- de consulter votre compte et de régler facilement vos factures par carte bancaire

Pour l'Espace jeunes

- d'inscrire votre enfant et de réserver des activités (prochainement)

En cliquant sur l'onglet « **A propos** » vous aurez accès aux informations concernant les conditions d'utilisation du Portail Enfance :



Page de contact

Adresse :
Mairie de Plouguerneau

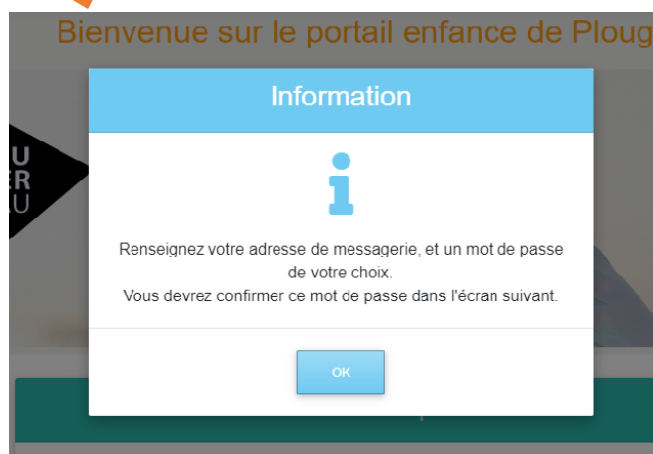
© 2019 - Amicjel - Administration



A propos - Conditions d'utilisation

Pour toute information complémentaire ou si vous rencontrez un problème dans l'utilisation du portail, la page « **Contact** » vous indique les coordonnées à joindre :

3. Créer votre compte (si votre enfant n'est pas déjà inscrit au multi-accueil)



Renseignez votre **adresse mail**
et créez un **mot de passe**

Allez ensuite sur votre boîte de messagerie, vous allez recevoir un code à 4 chiffres

Retournez sur le Portail et re-saisissez votre mot de passe, puis le code à 4 chiffres que vous avez reçu

Vous arrivez sur l'espace de création de votre compte :

Bonjour, et bienvenue dans votre espace de création de compte.

Nous allons vous demander de renseigner dans un premier temps les données minimales nécessaires à la création de votre compte :

- L'organisme dont vous dépendez
- Les coordonnées du responsable et du conjoint
- Les enfants pour lesquels vous souhaitez bénéficier de nos services
- Les services dont vous aurez besoin

Votre compte sera alors créé par nos services, puis selon vos besoins, nous vous demanderons des renseignements complémentaires.

Remarque : vous pouvez procéder à cette inscription en plusieurs fois.

Vous allez avoir à remplir plusieurs parties concernant :

A- Votre Foyer :

Foyer

Organisme
CAF

Numéro d'allocataire

Je n'ai pas de numéro d'allocataire

Situation familiale
Maré

B- Le ou les responsables légaux du ou des enfant(s) :

Responsable

- Renseignez les coordonnées de l'allocataire -

Qualité

Genre
Masculin

Nom du Responsable

Prénom du Responsable

Adresse

Code postal Ville

Mail

Téléphone

Téléphone Portable

Catégorie socio-professionnelle

Téléphone travail (facultatif)

C- L'(es) enfant(s) concerné(s) :

Enfant 1

Enfant à naître :

Sexe de l'enfant: Garçon Fille

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

Date de Naissance
jj/mm/aaaa

SUPPRIMER L'ENFANT

AJOUTER UN ENFANT

AJOUTER UN CONJOINT

D- Votre(vos) besoins :

Mes besoins

Restauration scolaire Ecole du Phare

Restauration scolaire Ecole Petit Prince

Crèche / Multi-accueil

Espace Ados

SUPPRIMER MON COMPTE

ENREGISTRER ET FINIR PLUS TARD

VALIDER MON COMPTE

Si vous souhaitez finalement annuler votre inscription avant de la valider, cliquez ici

Vous pouvez procéder à votre inscription en plusieurs fois, il vous suffit d'enregistrer ici et de revenir plus tard pour la compléter

Si vous avez fini de remplir votre inscription, validez-la ici

4. Se connecter à son espace personnel

Une fois inscrit, pour accéder à votre compte il vous faudra cliquer sur « **Me connecter** »

Et ensuite saisir votre **adresse mail** et votre **mot de passe** :

Connexion au Portail Familles

S'identifier

Mot de passe

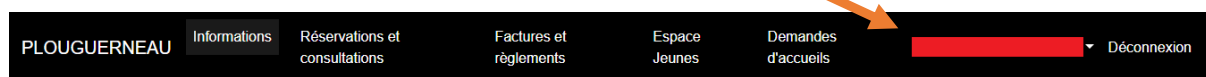
CONNEXION

Mon mot de passe ne fonctionne pas

Pas encore de compte ? [Créer mon compte](#)



Vous voici sur votre espace personnel : votre nom apparaît ici



Bienvenue sur votre espace personnel le 17/10/2019

- Si vous souhaitez consulter votre compte et régler vos factures :

Rendez-vous, via le menu du haut, sur la page "Factures et règlements", sélectionnez la facture à régler, et cliquez sur **régler**.

Si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique, merci de contacter directement la mairie aux coordonnées indiquées sur la page "Contact"

- Si vous souhaitez réserver les repas de vos enfants à la cantine :

Rendez-vous, via le menu du haut, sur la page "Réservations", sélectionnez la période qui vous intéresse, puis **cochez** ou **décochez** les dates où vos enfants seront présents à la cantine.

© 2019 - Amiciel Support Technique - PLOUGUERNEAU v. 5.4.3.34

5. Modifier son profil

1- Cliquez sur votre nom

2- Puis sur « Mon Profil »

Demands d'accueils [Nom] Déconnexion

Mon profil

le 07/10/2019

Vous pourrez ainsi modifier les informations suivantes :

Mon Profil.

Mon Foyer



Cette partie comprend des éléments comme l'organisme, le numéro d'allocataire et la situation familiale.

[MODIFIER](#)

Responsable



Cette partie comprend vos données (nom, prénom, adresse [.]). Ainsi que les données du conjoint.

[MODIFIER](#)


Mes Enfants



Cette partie comprend des éléments concernant les enfants du foyer (nom, date de naissance, sexe [.]).

[MODIFIER](#)

6. Pré-inscrire mon enfant au multi-accueil



ns et Factures et Camps **Demandes d'accueils** Déconnexion

Cliquez sur « Demandes d'accueils »

espace personnel le 23/09/2019

tre compte et régler vos factures :

sur la page "**Factures et règlements**", sélectionnez la facture à régler, et cliquez sur **régler**



Vous allez arriver sur une page sur laquelle vous allez renseigner un certain nombre d'informations concernant le besoin d'accueil pour votre enfant

Multi-accueil TAMM HA TAMM

Choix de l'enfant

Renseignez la date à laquelle vous souhaitez faire accueillir vos enfants

Date de début d'accueil :

Demande d'accueil pour [REDACTED] : Non Oui

Situation de l'enfant

Votre enfant a-t'il déjà un mode d'accueil ?

Mon enfant n'a pas de mode d'accueil

Mon enfant a un accueil occasionnel

Mon enfant a un(e) assistant(e) maternel(le)

Le mode actuel me convient

Famille

Présence d'un autre enfant dans la structure - laisser vide dans le cas contraire

[EFFACER](#)

Situation Professionnelle

Responsable Principal :

Travail

Ne travail pas

Conjoint :

Famille monoparentale (pas de conjoint).

Travail

Ne travail pas

(travaille : salarié, étudiant, en formation professionnelle, salarié à domicile)

Besoin d'accueil

Seriez-vous d'accord pour un accueil partiel ? Non Oui

Naissances multiples (jumeaux, triples ect..) ? Non Oui

Merci d'être le plus précis possible ex : Lundi 8h30-16h45, Mardi ...

Particularité de votre situation, congés, horaires décalés, ...

[ANNULER](#) [VALIDATION](#)

© 2019 - Amiciel

Support Technique - PLOUGUERNEAU 5.4.3.32

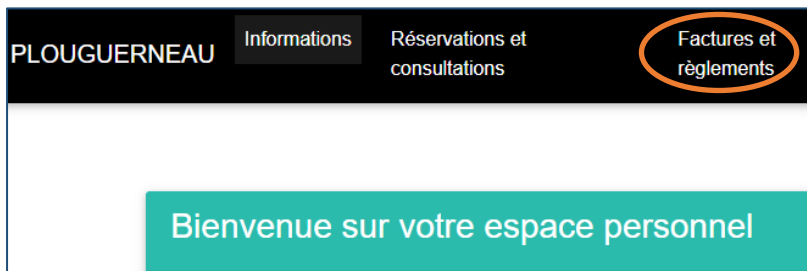
Cliquez sur « Valider »

Les responsables du multi-accueil reprendront ensuite contact avec vous afin de caler un premier rendez-vous pour formaliser votre inscription.

Guide du Portail Enfance de Plouguerneau – MULTI-ACCUEIL -

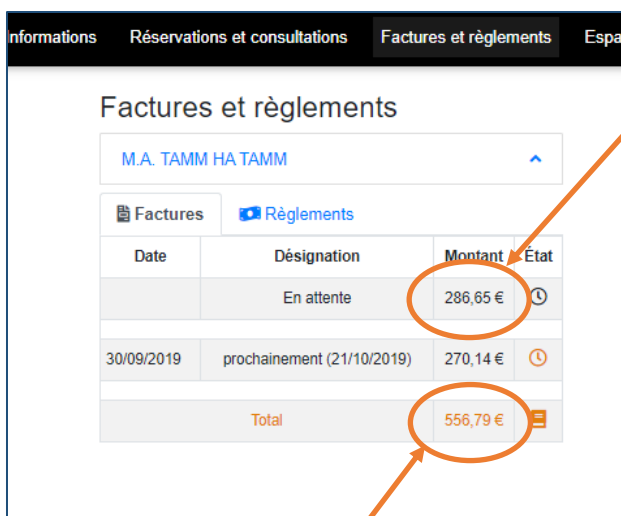
version du 18/10/2019

7. Régler ma facture de crèche



Cliquez sur « Factures et règlements »

Si la facturation du mois passé n'est pas encore validée par la mairie, voilà ce que vous verrez :

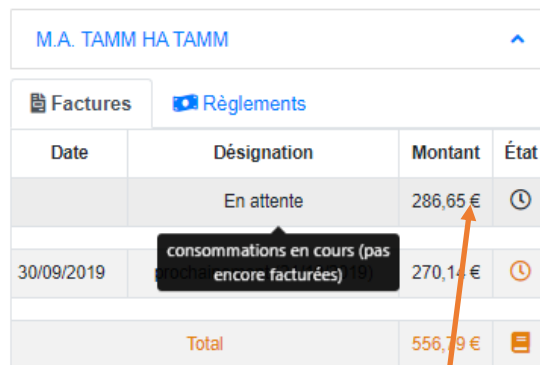


Le montant indiqué est celui de votre consommation à la date de consultation.

Si vous passez le curseur dessus, il est mentionné « consommations en cours pas encore facturées »

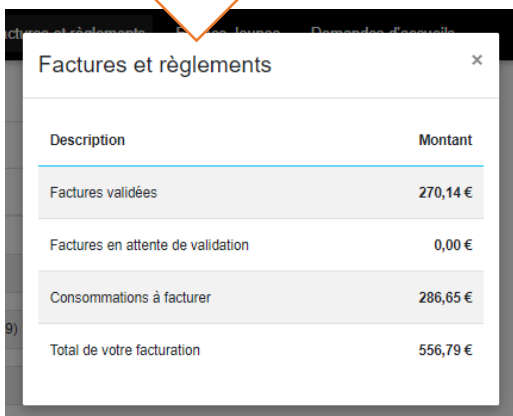


Factures et règlements



Le montant total indiqué ici correspond à la totalité de vos consommations.

Si vous cliquez dessus, vous accèderez au récapitulatif des factures réglées ou en attente :



Si vous cliquez sur la ligne « en attente », vous allez faire apparaître une nouvelle fenêtre qui vous détaillera l'état de vos consommations sur le mois en cours :



Factures et règlements

M.A. TAMM HA TAMM

Factures Règlements

Date	Désignation	Montant	État
	En attente	286,65 €	🕒
30/09/2019	prochainement (21/10/2019)	270,14 €	🕒
Total		556,79 €	📄

Consommations

Désignation	Tarif	Quantité	Total
Contrat «Accueil régulier» (sept.-août 2020)			
Contrat octobre 2019	1,30 €	220	286,00 €
Heures complémentaires octobre 2019	1,30 €	0,5	0,65 €
Consommations à facturer :			286,65 €

Une fois que la facturation du mois passé est validée par la mairie, voilà ce que vous verrez :

Informations Réervations et consultations Factures et règlements Espa

Factures et règlements

M.A. TAMM HA TAMM

Factures Règlements

Date	Désignation	Montant	État
	En attente	286,65 €	🕒
30/09/2019	prochainement (21/10/2019)	270,14 €	🕒
Total		556,79 €	📄



Cette ligne signale la facture à régler.

Si vous passez le curseur dessus, apparaît l'encadré en noir suivant :

Factures et règlements

M.A. TAMM HA TAMM

Factures Règlements

Date	Désignation	Montant	État
	facture en cours de validation auprès de la trésorerie (disponible au 21/10/2019)	286,65 €	🕒
30/09/2019	prochainement (21/10/2019)	270,14 €	🕒
Total		556,79 €	📄

Pour régler votre facture :

Date	Désignation	Montant	État
	En attente	286,65 €	🕒
30/09/2019	prochainement (21/10/2019)	270,14 €	🕒
Total		556,79 €	📄

1- Cliquez sur la ligne de la facture.

La fenêtre ci-dessous s'ouvre :



Factures et règlements

M.A. TAMM HA TAMM

Factures Règlements

Date	Désignation	Montant	État
	En attente	286,65 €	🕒
30/09/2019	prochainement (21/10/2019)	270,14 €	🕒
Total		556,79 €	📄

2- Cliquez sur « **Régler par CB** »
(sauf si vous êtes en prélèvement automatique)

NB : Il est possible que ce message s'affiche :

Délai nécessaire...

Cette facture est en cours de validation par la trésorerie...
Le règlement par Carte Bancaire n'est donc pas encore disponible.
Merci de revenir sur ce portail prochainement pour régler cette facture.

FERMER

auquel cas il vous faudra revenir un peu plus tard car la facture est toujours en cours de traitement à la trésorerie

Facture en cours de traitement

Désignation	Tarif	Quantité	Total
Contrat «Accueil régulier» (sept.-août 2020)			
Contrat septembre 2019	1,30 €	210,00	273,00 €
Heures complémentaires septembre 2019	1,30 €	1,50	1,95 €
Congés septembre 2019	-1,30 €	10,00	-13,00 €
Contrat «Accueil Occasionnel» (juil.-août 2019)			
Heures facturables août 2019	1,17 €	7,00	8,19 €
			Total Facture : 270,14 €

€ RÉGLER PAR CB



Le Portail Enfance va vous renvoyer vers le site de règlement TIPI. Une fois votre facture réglée, ou le prélèvement automatique passé (à partir du 20 du mois), l'**horloge orange** sera remplacée par un « **V** » **vert**.